

5.00 crédits

30.0 h + 10.0 h

Q2

Enseignants	Van Audenrode Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	A titre d'exemple, ce séminaire pourrait aborder les thèmes précis suivants : économie industrielle, économie des réseaux, la politique de concurrence européenne comparée à la politique américaine, politique de la concurrence, politiques commerciales. Les cas d'application sont la régulation du marché de l'électricité et du gaz. Les problèmes de piratage des biens d'information. La question des fusions d'entreprises et de leurs effets attendus pour les consommateurs. Le contenu précis de chaque séminaire pourra donc changer d'une année à l'autre en fonction du ou des professeur(s) le prenant en charge. Les modalités pratiques seront définies par l'équipe d'enseignants en temps voulu.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le séminaire vise à apprendre des compétences variées à l'étudiant. L'étudiant apprendra comment il peut exploiter des outils d'analyse économique pour étudier un problème économique concret. L'accent sera mis sur la formulation d'une argumentation logique et cohérente. Par le travail écrit exigé, l'étudiant développera sa capacité de recherche en bibliothèque, de synthèse, de structuration de l'information et de rédaction. Par la présentation orale, l'étudiant développera ses compétences de communication orale et apprendra à extraire le message essentiel d'un développement. Par son intervention comme rapporteur d'une autre présentation et par sa participation à la discussion générale, l'étudiant développera un esprit critique. Finalement, tout en insistant sur un travail personnel, ce séminaire a également comme but d'encourager le travail en groupe permettant de développer des stratégies d'entraide.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation individuelle porte sur 20 points et est réalisée à la session de juin. L'étudiant est évalué (1) sur base de sa participation active lors des séances (pertinence des interventions) et (2) sur base de la qualité des travaux écrits et des présentations orales. Tant le fond (originalité et pertinence des arguments, créativité dans les solutions proposées,...) que la forme (clarté des arguments et de la structure, respect des droits d'auteur et des délais, écoute et prise en compte des points de vue d'autrui) interviennent dans l'évaluation.</p> <p>Tant des contributions de groupe qu'individuelles sont demandées. Le travail de groupe qui comporte un rapport écrit et un exposé oral fait l'objet d'un commentaire critique par un autre groupe. Le travail devra faire preuve d'une démarche originale de l'étudiant soit dans sa façon de synthétiser et présenter les résultats de la littérature, soit dans sa façon de développer des aspects moins connus, voire nouveaux, des sujets traités.</p> <p>S'il apparaît une différence notable d'implication entre les membres d'un même groupe, une évaluation différenciée au sein du groupe sera appliquée pour la partie (2).</p> <p>L'étudiant qui n'a pas participé régulièrement aux séances* obtient une note de présence (0/20). Une seconde session au mois d'août n'est possible que pour l'étudiant qui a participé régulièrement aux séances obligatoires du séminaire*. Elle portera sur la présentation orale d'un travail écrit remis à l'ouverture de la session.</p> <p>* Une participation régulière aux séances du séminaire signifie que l'étudiant n'a pas plus de 2 absences non dûment justifiées.</p>
Méthodes d'enseignement	Le cours repose sur un investissement significatif des étudiants dans leur processus d'apprentissage. Cet investissement prend différentes formes: rédaction de notes de synthèse sur des questions précises et participation, sur cette base, à la discussion collective; rédaction et présentation orale d'un travail de groupe; commentaire du travail d'un autre groupe. Lorsque c'est nécessaire pour accélérer le processus d'apprentissage, une présentation ex cathedra est effectuée par l'enseignant. Le cours combine des séances collectives et un suivi individuel du travail par l'équipe pédagogique.
Contenu	L'objectif du séminaire est de permettre aux étudiants d'appliquer l'approche d'économie industrielle à l'analyse d'une thématique liée à la concurrence dans les marchés et de comprendre, par ce biais, les apports et limites des concepts théoriques présentés dans le cours d'économie industrielle (LECGE1330). Des exemples de thèmes qui ont été abordés dans ce séminaire sont: le pouvoir des acheteurs dans le secteur de la grande distribution, les stratégies des entreprises en matière d'obsolescence technologique, l'impact du numérique sur les industries de biens culturels, les effets du développement du "big data" sur la concurrence et les stratégies des entreprises
Ressources en ligne	Voir Moodle UCL http://moodleucl.uclouvain.be/

Autres infos	Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant suivi un cours d'économie industrielle (ex: LECGE1330). Un nombre maximum de participants (entre 20 et 25 en fonction du nombre total d'étudiants inscrits approfondissement en économie) est accepté. Si le nombre d'inscrits dépasse ce nombre maximum et qu'un transfert volontaire vers un autre séminaire ne suffit pas, la sélection se fera sur base d'un test de connaissances du cours LECGE1330.
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Approfondissement en économie	APPECON	5		